

NATIONALITÉ

Les dossiers des Marocains du Sénégal en cours d'étude

Plus de 130 dossiers des descendants des migrants marocains sont en cours d'étude par les autorités marocaines pour l'obtention de la nationalité.

MOHAMED BADRANE

Une délégation marocaine représentant le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur et le ministère chargé de la Communauté marocaine à l'Etranger a visité quelques mois auparavant le Sénégal. Le but de cette mission était de rencontrer les descendants de migrants marocains dans ce pays qui n'ont pas pu avoir la nationalité marocaine. En effet, la présence de migrants marocains au Sénégal remonte au 19^e siècle. De nombreux commerçants marocains faisaient à cette époque des allers et des retours entre le Sénégal et les villes marocaines principalement Fès.

«La plupart de ces commerçants fassis effectuaient chaque année des séjours de plusieurs mois au Sénégal. Ils arrivaient au mois de ramadan et repartaient après la fête du sacrifice (Aïd El Kébir). Le choix de cette période de l'année n'est pas fortuit. Le commerce des Marocains rencontrait un grand engouement à l'occasion des fêtes religieuses.

Ils se sont spécialisés dans la vente des habits traditionnels et autres produits d'artisanat», explique Abdalilah, médecin marocain installé à Dakar

depuis la fin des années 80 du siècle dernier. «Certains commerçants se mariaient avec des Sénégalaises et effectuaient des séjours encore plus longs. D'autres ont même fini par s'installer définitivement au Sénégal une fois leurs femmes marocaines décédées», ajoute-t-il. Les descendants de ces migrants sont aujourd'hui des Sénégalais d'origine marocaine. Mais ils sont nombreux à demander la nationalité marocaine auprès des autorités consulaires.

Mais la mission est tellement difficile que les dossiers qui ont été déjà soumis n'ont pratiquement pas progressé. Les demandeurs devaient en effet fournir des pièces qui prouvent la nationalité marocaine de leurs ancêtres, chose qui est tout à fait difficile aujourd'hui pour la majorité de ces descendants. «Les demandeurs devaient fournir au moins une pièce qui prouve la nationalité marocaine de leurs ancêtres telle qu'un acte de naissance, un acte de mariage ou même un simple courrier reçu du Maroc.

Mais la tâche a été beaucoup plus compliquée qu'on croyait puisque les petits fils des premiers migrants ne possèdent pas des pièces similaires», explique une source consulaire à Dakar. Et d'ajouter : «la délégation marocaine est donc rentrée au Royaume pour essayer d'établir les liens familiaux de ces descendants à partir du Maroc. Ces derniers ont fourni des adresses, notamment à Fès où leurs proches parents habitent».

Au total, la délégation marocaine est rentrée avec plus de 130 dossiers de descendants de la première génération des migrants marocains. Mais des

LES CLÉS

Présence

Les premières traces relevées par l'administration française sur la présence marocaine au Sénégal remontent à 1886.

Commerce

La majorité des migrants marocains étaient des commerçants originaires de la ville de Fès.

difficultés ont commencé encore une fois à surgir. Les adresses fournies par les Marocains du Sénégal n'ont pas été toutes retrouvées. Selon des sources consulaires, certains quartiers indiqués ont complètement disparu.

C'est dire que la mission s'annonce difficile. Malgré ces obstacles, l'obtention de la nationalité marocaine reste possible grâce aux facilités introduites par la modification des codes de la famille et de la nationalité. ■

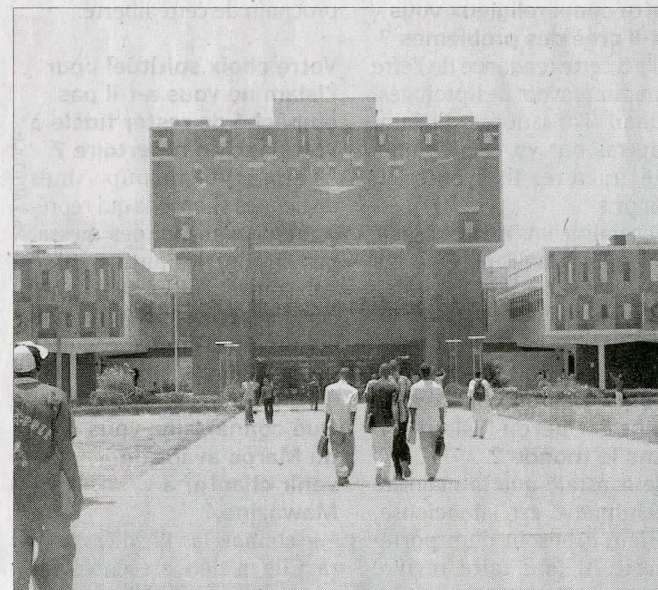
“ La mission est tellement difficile que les dossiers qui ont été déjà soumis n'ont pas progressé.”



CHIFFRE

900

est le nombre d'étudiants marocains au Sénégal.



Enseignement

Le Sénégal compte une communauté estudiantine assez importante. Le nombre des étudiants marocains avoisine actuellement les 900 étudiants. Environ 100 étudiants sont boursiers alors que le reste est constitué par des candidats libres. La majorité des étudiants marocains sont inscrits dans les facultés de médecine et de la pharmacie. Les deux

pays avaient en effet signé un accord d'échange dans le domaine de l'enseignement dans les années 60 du siècle dernier. En vertu de cet accord, 100 étudiants marocains s'installent chaque année au Sénégal pour continuer leurs études supérieures alors qu'une centaine d'étudiants sénégalais arrivent annuellement au Maroc. Au début, tous les boursiers

marocains s'orientaient vers la médecine et la pharmacie. Aujourd'hui, une quarantaine parmi ces derniers seulement opte pour ces filières. A noter que de nombreux étudiants marocains se sont installés au Sénégal après la fin de leurs études supérieures. Les ressortissants des deux pays n'ont pas besoin d'autorisations spéciales pour avoir un travail.